



FICHE TECHNIQUE

212607

LAVMAIN POUDRE VEGETAL

**NETTOYANT MAINS EN POUDRE
AVEC PARTICULES D'ORIGINE VÉGÉTALE
USAGE PROFESSIONNEL**

LAVMAIN P. est une préparation à base d'agents lavant doux, anioniques et non ioniques, fonctions protectrices et adoucissantes de l'épiderme, composés bactériostatiques, particules végétales normalisée composés sélectionnés et autorisés pour leur compatibilité l'épiderme.

Fabrication en laboratoire soumis à déclaration auprès de l'AFSSAPS (association française de sécurité sanitaire des produits de santé) système qualité certifié ISO 9001 / 2008

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: POUDRE MICRO AGGLOMERE
Masse volumique en G/L	: 205 G/L +/- 20G/L non tassée
Masse volumique en G/L	: 345 G/L +/- 20 G/L tassée
Réaction chimique	: NEUTRE
PH à 10% dans l'eau	: 8.5 ENVIRON
Couleur	: BRUNE
Odeur	: AGRUMES



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

LAVMAIN P. est **un nettoyeur spécial pour les mains** en atelier avec fonctions adoucissantes et substantives de l'épiderme des mains. Il laisse une odeur fraîche et agréable sur la peau.

LAVMAIN P. enlève les salissures grasses, graisses minérales, cambouis, poussières de chantier, corps gras d'origine végétale ou animale et autres souillures diverses.

LAVMAIN P. est **économique** pour le nettoyage des mains dans l'industrie, ateliers de mécanique ou de construction, bâtiment, travaux publics, les centres administratifs, les collectivités...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- ◆ Apporter une noix sur mains humides.
- ◆ Frictionner en apportant progressivement de l'eau afin de permettre la production de mousse détergente et l'émulsion des salissures.
- ◆ Rincer à l'eau claire.

RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- a aussi été pris en compte le règlement CE n°1272/2008 CLP et ses adaptations Règlement CE n°790/2009

Conserver hors de la portée des enfants dans son emballage d'origine.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

En cas de contact avec les yeux : ne pas frotter, risque d'effets abrasifs, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire en conservant les paupières écartées.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.